

## POUR LA TERRE

Aujourd'hui plus que jamais, le territoire rural et les activités agricoles sont sous haute pression. Des phénomènes s'accroissent et de nouveaux enjeux se profilent : accaparement et financiarisation des terres agricoles, accès aux terres pour les jeunes voulant s'établir en agriculture, réduction importante des superficies de la zone verte, maintien du dynamisme des communautés rurales, préservation de la biodiversité, ampleur anticipée des impacts du changement climatique sur la production, pour ne nommer que ceux-ci.

La situation actuelle et celle anticipée commandent que nous accordions une attention particulière à notre ressource stratégique, inestimable et limitée qu'est la TERRE.

Dans un souci de pérennité, de souveraineté alimentaire, de développement durable de l'activité agricole et pour stimuler le dynamisme des collectivités rurales et périurbaines, les représentants d'Équiterre, de la Fédération québécoise des municipalités, de la Fédération de la relève agricole du Québec, de la Fondation David Suzuki et de l'Union des producteurs agricoles déclarent que l'agriculture doit :

- maintenir la capacité du Québec à nourrir ses citoyens;
- favoriser le dynamisme des collectivités rurales et périurbaines et, conséquemment, contribuer à l'occupation et à la vitalité des territoires;
- compter sur une relève bénéficiant d'un environnement d'affaires prévisible et durable;
- participer au développement de stratégies d'action, visant notamment l'atteinte des grands objectifs en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques;
- contribuer à protéger la diversité biologique du Québec.

À cet égard, ils exhortent le gouvernement à agir rapidement pour :

- valoriser l'agriculture comme un secteur stratégique du développement économique et social des collectivités rurales, et du Québec tout entier, aujourd'hui et pour l'avenir;
- assurer l'établissement du plus grand nombre de jeunes en agriculture en faisant en sorte, entre autres, qu'ils puissent acquérir la terre;
- offrir des milieux de vie viables permettant l'épanouissement des collectivités rurales et périurbaines et prenant en compte les particularités régionales et les caractéristiques de la zone agricole dans chacun des milieux;
- garantir une protection des activités agricoles et favoriser une utilisation du territoire agricole harmonieuse et durable;
- contrer le phénomène de financiarisation et d'accaparement des terres agricoles;
- mettre en valeur les paysages et la biodiversité de nos territoires.

La destinée de nos terres agricoles est non seulement un enjeu crucial d'ordre alimentaire, elle porte aussi les conditions essentielles à la vitalité des régions du Québec.

